

Image not found or type unknown



Refus de telecommande du portail de ma résidence

Par **cakeguillot**, le **21/10/2014** à **16:09**

Bonjour, rnJ'ai loué, en Août un appartement dans une résidence, pour mon fils étudiant. rnDepuis 15 jours ils ont fait installer un portail électrique, j'ai donc demandé un bip qui m'a été refusé, vous n'avez pas de place de parking attribuée..elle a été louée à quelqu'un d'autre...tant pis...mais j'ai le droit d'accéder au parking, en venant voir mon fils ou décharger ses courses...ben, faites le le matin quand le concierge est là sinon non vous ne pouvez pas rentrer même sur les emplacements collectifs (très grande surface non matérialisée), puis-je exiger de pouvoir entrer dans "ma résidence" (le bail est à mon nom) avec mon véhicule...et plus tard mon fils avec son véhicule ? rnEn vous remerciant